

ment suppose la distinction du bien et du mal, mais ne nous offre aucun moyen de distinguer l'un de l'autre.

2. Le sens moral. C'est la faculté par laquelle nous reconnaissons des axiomes en morale : ne pas tuer, ne pas dérober, respecter nos parents—obéir à l'honneur. On peut l'aiguiser ou l'émousser, car ces axiomes varient en nombre selon les individus et les époques, ou ils se traduisent par des actions différentes. Il y a des êtres qui possèdent le sens moral à un si faible degré qu'on dit couramment qu'ils en sont dépourvus.

3. Les jugements moraux, ou applications particulières de la notion générale du devoir qui sont le produit de la réflexion. Ceux-ci varient prodigieusement. Nous jugeons qu'il faut respecter ceux qui ne pensent pas comme nous, tout en essayant de les gagner par la persuasion à la vérité que nous croyons tenir; d'autres jugent qu'il est de leur devoir d'exterminer ceux qu'ils appellent hérétiques. L'un juge qu'il doit se séparer d'une Eglise, l'autre pour les mêmes motifs qu'il doit y demeurer. L'un juge qu'il peut conserver telle habitude, l'autre qu'il y doit renoncer. C'est ce qui a fait dire à quelques sceptiques qu'il n'y a pas de morale absolue, qu'il n'y a que des mœurs très diverses selon les époques, les pays et l'éducation.

4. La sensibilité morale, ou satisfaction du bien accompli et remords du mal commis. Ici encore se remarque la plus grande diversité, surtout dans l'intensité du remords. Les criminels endurcis paraissent moins souffrir de leurs crimes, quand ils restent impunis, que l'honnête homme ne souffre d'une faute connue de Dieu seul, ou même d'une erreur qu'il aurait pu éviter avec plus d'attention.

Tel est l'ensemble des phénomènes moraux que l'on groupe autour du mot conscience.

Il n'y en a qu'un qui ne varie jamais ni nulle part : c'est le sentiment de l'obligation morale. Il faut faire ce que l'on croit être bien et éviter ce que l'on croit être mal. Voilà le seul guide assuré d'un être ignorant et borné, réduit à ses seules lumières.